

<b>EXCEPTION A LA FORME</b> :—En principe, les vices de procédure entraînant nullité, sont seuls susceptibles d'être attaqués par exception à la forme. Les règles de procédure n'exigent dans une demande qu'un exposé sommaire des motifs du pourvoi.....	627
<b>EXCEPTION DÉCLINATOIRE</b> :— <i>Vide Jurisdiction</i>	
<b>EXCEPTION DILATOIRE</b> :—Le mérite d'une exception dilatoire ne peut être décidé sur motion.....	626
<b>EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE</b> :—A qui le testateur a donné le droit de disposer d'une manière absolue des biens de la succession, a le droit d'endosser comme tel des billets promissoires.....	61
“ :—L'insolvenabilité ou l'insuffisance de la succession du testateur, ne peuvent être alléguées en défense à une action intentée par un légataire contre les exécuteurs testamentaires.....	607
<b>EXÉCUTION</b> :—Ne peut avoir lieu avant l'expiration de quinze jours à compter de sa date. Dans les causes jugées en révision la date du jugement n'est que du jour où l'adjudication a été rendue au tribunal d'où le dossier est venu, pour y être enregistrée.....	57
<b>EXTINCTION DES OBLIGATIONS</b> :— <i>Vide Obligation</i> .	
<b>FAILLITE</b> :— <i>Vide Enregistrement</i>	
<b>FAITS ET ARTICLES</b> :—La partie assignée pour répondre sur faits et articles, peut demander les deniers nécessaires pour son déplacement.....	108
“ :—La cour peut, après la mise en délibéré de la cause permettre à la partie en défaut de répondre aux interrogatoires sur faits et articles.....	599
<b>FAUSSE ARRESTATION</b> :— <i>Vide Dommages</i>	
<b>FAUX PRÉTEXTE</b> :—Pour constituer l'offense d'ostention d'effets sous de faux prétextes il faut prouver que le faux prétexte a induit le propriétaire à se désaisir de sa propriété.....	698
<b>FEMMES MARIÉES</b> :—Sous le régime d'exclusion de communauté, peut emprunter avec l'autorisation de son mari.....	130
“ :—Séparée de biens, peut, sans l'autorisation de son mari, intenter une action pour recouvrer des dommages à elle résultant de faux rapports publiés par une agence mercantile .....	634
“ :—Il n'est pas nécessaire d'assigner le mari pour autoriser, sa femme séparée de biens, poursuivre sur un billet qu'elle aurait donné à ses créanciers.....	645